

# Réception de clôture des cours municipaux de moniteurs de colonies de vacances



Dans moins de 2 mois, des centaines d'enfants partiront, dans les centres municipaux de vacances de l'Isère.

Pour ces centaines d'enfants, il faut des moniteurs et chaque année les cours municipaux forment un contingent de ces moniteurs.

Ces cours viennent de s'achever et une réception de clôture s'est déroulée ce dernier vendredi dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville sous la présidence de M. Autran, responsable de la Caisse des écoles, adjoint au maire, assisté de Mlle Ferrero, chef de service du bureau des écoles de M. Hugonnet, conseiller municipal, instructeur C.E. M.E.A., MM. Francia et Gaujac instructeurs, CEMEA, MM. Berlotto et Bosq directeurs de colonies de vacances.

M. Hugonnet fit le point sur l'activité écoulée de la préparation aux colonies de vacances de l'été 1971.

Il expliqua aux jeunes avec

beaucoup de chaleur et de conviction, les qualités requises pour assurer une bonne prise de contact avec les enfants.

Il montra comment le passage de la théorie enseignée jusque là aux stagiaires, à la pratique devait se faire « avoir une grande confiance en soi et avoir aussi une grande confiance dans les enfants » là est le secret de la réussite des moniteurs et des monitrices.

Savoir créer la sécurité effective dans la vie collective c'est la meilleure façon d'aider les enfants et de réussir une colonie de vacances.

M. Autran remercia les instructeurs CEMEA pour leur dévouement, il parla plus spécialement de la préparation des colonies sur le plan matériel. Comme toutes les années les enfants seront accueillis dans les mêmes localités de l'Isère, propriétés communales, aménagées confortablement pour agrémenter le mieux possible les séjours.

Il souhaita à chacun de bonnes vacances pour l'été 71.

Cette sympathique réunion de jeunes devait se terminer dans une ambiance pleine de dynamisme et de chansons.

## Colonies municipales de vacances

Le maire informe les parents désireux de faire partir leurs enfants en colonies de vacances municipales, que les inscriptions seront reçues au Bureau des écoles, hôtel de ville, 6<sup>me</sup> étage, tous les jours sauf le samedi après-midi, à partir de 9 heures et 15 heures.

Prière d'apporter :

Les rappels de vaccinations (se mettre à jour des vaccinations au bureau municipal d'hygiène, rue Emile - Combes).

Une déclaration sur l'honneur pour les non imposables, ou feuille d'imposition (avertissement).

De plus, pour les nouvelles

inscriptions, apporter :

— Livret de famille.

— Carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale.

— Numéro de Mutuelle et adresse.

— Numéro carnet d'Allocations Familiales.

Nous recommandons aux mères de famille de venir elles-mêmes faire inscrire leurs enfants.

Nous informons les familles allocataires qu'elles doivent faire sans tarder leur demande de prime - vacances auprès de leur caisse d'Allocations Familiales, et apporter les bons au bureau des écoles.

A l'inscription, il sera versé : 1 F. d'inscription ; un acompte de 46 F. obligatoire par enfant.

Pour enfants âgés de 6 à 14 ans (années 1957 à 1965). Prix séjour : 150 F.

Pour enfants âgés de 15 et 16 ans (adolescents) 1956 - 1955, prix séjour : 180 F.